

mais en attendant les discussions qui devaient bientôt, non pas abolir encore une fois cette fête, mais la menacer sérieusement Clément XII (1730-1740), lui donna le rang de double majeur, ainsi qu'à la fête de saint Joachim, transportant, cette dernière du 20 mars, où Grégoire XV l'avait placée en 1623, au dimanche dans l'octave de l'Assomption (1).

A Clément XII succéda le plus éminent des canonistes modernes, peut-être le plus célèbre, et en tout cas, le plus savant de tous les papes du XVIII^e siècle, Benoît XIV. Tenant compte des plaintes qui s'élevaient de toutes parts, et des réclamations en partie justifiées, venues de l'Italie, de la France et de l'Allemagne, au sujet de la correction des heures canoniales, il avait dressé le plan d'une complète réorganisation de l'Office et d'une transformation du Bréviaire.

Une commission fut nommée, composée de cardinaux, de religieux éminents, de canonistes et de liturgistes choisis entre mille. De nombreuses et longues discussions commencèrent, même sur certaines fêtes de Notre-Seigneur, et c'est ainsi que la fête du Saint-Nom de Jésus ne sut pas trouver grâce. Plusieurs fêtes de la sainte Vierge furent supprimées, telles que le Saint-Nom de Marie, le Saint-Rosaire, *Desponsatio*, les Sept Douleurs. Et la discussion s'occupant maintenant des saints de l'Ancien et du Nouveau Testament nommés dans les saintes Ecritures, comment espérer que sainte Anne échappera au naufrage puisqu'elle n'y est même pas nommée ?

La fête des Macchabées parut si vénérable par son antiquité qu'on ne crut pas devoir y toucher. On fut longtemps indécis pour les fêtes de saint Joseph, de sainte Anne et de saint Joachim ; mais comme la dévotion universelle avait adopté trop pieusement ces trois fêtes pour qu'on pût l'en priver tout à coup, on maintint celle de saint Joseph, en cherchant cependant un compromis pour les deux autres, compromis qui consistait à les réunir en une seule, « pour avoir le dimanche libre », comme disait la commission, et sans doute le dimanche qui avait été accordé à saint Joachim. Mais il dut surgir des réclamations, car peu après on abandonnait cette révolution et

(1) Baumer, *loc. cit.*, t. II, 315.